union PRESSE

FDJ United met en place un système d’avance sur les commissions

dim 04/05/2025 - 11:44

Depuis le 24 avril 2025, FDJ United (Française des Jeux) a mis en place un système d’avance sur les commissions. Ce dispositif se déploie dans un contexte de consolidation de son réseau de distribution, qui doit pointer à 30 000 points de vente à horizon 2030.

Un soutien de 5 000 à 30 000 euros
Ce soutien financier pour les partenaires de la FDJ vient s’ajouter aux subventions existantes de l’État. Allant de 5 000 à 30 000 euros, il se destine aux détaillants du réseau qui souhaiteraient transformer ou moderniser leur établissement. Cette avance sur commissions, sans intérêt, calculée en fonction des commissions de l'année passée, doit être remboursée sur une période de deux ans après la fin des travaux.

Tous les points de vente issus du réseau bar-tabac-presse peuvent prétendre à ce mécanisme d’avance sur commissions. Quelques critères sont néanmoins à remplir : signataire du contrat V10, trois mois d’ancienneté… Une fois le dossier validé, les détaillants recevront 50 % de la somme avancée à la signature du devis et le reste à la réception des travaux.